

## *Seul le prononcé fait foi*

**Discours de Béatrice ABOLLIVIER, Préfète de Seine-et-Marne**

**Cérémonie départementale de la Sainte-Barbe**

Lundi 3 décembre 2018 – Centre d'incendie et de secours de Melun

Monsieur le Président du conseil départemental,  
Madame la présidente du conseil d'administration du SDIS,  
Monsieur le directeur du SDIS,  
Mesdames et messieurs.

C'est un grand plaisir d'être à nouveau ce soir avec vous pour célébrer la Sainte Barbe, votre patronne et celles d'autres professions du feu. C'est aussi toujours avec joie que j'assiste aux passations de commandement. Je remercie le commandant Olivier COMPTA pour son action au sein du Centre d'incendie et de secours de Melun, et je souhaite bon courage au Capitaine Yann AGEORGES pour assurer la continuité du travail de son prédécesseur.

Mais revenons-en à la symbolique de la Sainte Barbe. Je sais que ce temps de l'année est d'abord celui de la convivialité et du rassemblement de la grande famille des sapeurs-pompiers.

C'est aussi un temps de recueillement, et je veux rendre ici hommage à tous ceux qui sont tombés au service d'autrui... J'ai également une pensée pour tous ceux qui sont blessés en service.

La Sainte Barbe est aussi traditionnellement l'occasion de nous retourner sur l'année écoulée. 2018 aura vu une augmentation de l'ensemble de votre activité : 10% d'interventions supplémentaires dans le domaine des feux d'espace naturel, et 50% pour les opérations liées à l'environnement, du fait des inondations de janvier et de juin.

Mais 2018 a surtout connu une hausse conséquente du secours d'urgence à la personne : 9000 de plus que l'an dernier, soit une augmentation de 15%.

Plusieurs causes à cela, mais les principales en sont la carence des permanences de soins, le vieillissement de la population et le recul du service public de la santé. Le plan santé, présenté

par le Président de la République vise directement à remédier à ces problèmes. Mais d'autres pistes sont à explorer et valent la peine d'être évoquées :

- Le 112 commun, qui devrait permettre une meilleure répartition des appels entre les différents services. Je souhaiterais sur ce sujet que le département de Seine-et-Marne soit en pointe dès que les arbitrages auront été rendus sur ce dossier.
- Des synergies sont également à rechercher dans un souci de complémentarité et non de rivalité. Je pense notamment à la mobilisation des Agences Régionales de Santé qui devraient permettre de réduire le temps d'attente des sapeurs-pompiers aux urgences.
- Enfin l'information systématique des SDIS sur les réflexions en cours sur l'évolution de la stratégie médicale et de la cartographie hospitalière.

L'augmentation générale du recours aux sapeurs-pompiers démontre la charge accrue qui pèse sur vos épaules. Pour votre engagement au service de tous, dans des circonstances souvent difficiles, je tiens à vous remercier au nom du gouvernement.

Faire face à tant de sollicitations ne serait pas possible si le SDIS n'avait pas fait du volontariat son socle. Or aujourd'hui ce modèle semble mis en péril par l'arrêt Matzak de la Cour de Justice de l'Union Européenne. L'Etat ne peut pas rester immobile devant une telle menace d'effondrement de sa sécurité civile. C'est pourquoi le ministère de l'intérieur s'est engagé à proposer dans les prochaines semaines une initiative pour sécuriser et pérenniser juridiquement les principes à la base de l'organisation nationale du volontariat. Je vous sais très engagé sur ce sujet, monsieur le contrôleur général Faure, et je souhaite vous remercier pour le travail que vous avez fourni sur le rapport de proposition rendu le 23 mai dernier au Ministre de l'Intérieur, qui sert de base au plan d'action de l'Etat pour susciter toujours plus de vocations, pour en améliorer les conditions et pour fidéliser l'engagement.

Cet élan des vocations, il nous faut, avec vous, l'accompagner. La profession de sapeurs-pompiers a toujours forcé l'admiration, parce qu'elle est synonyme d'abnégation et de dévotion. Mais l'on observe également que vous souffrez comme vos autres collègues de la sécurité d'actes de malveillance en intervention qui mettent à mal votre sécurité. Cette situation, bien que marginale, est intolérable. Nous y sommes particulièrement attentifs. Votre protection passe d'abord par la présence de policiers et de gendarmes à vos côtés à chaque fois que la situation est, de toute évidence, risquée. Cela passe également par l'équipement des sapeurs-pompiers en caméras-mobile.

Nous sommes également attentifs aux moyens qui vous sont donnés pour exercer votre métier dans les meilleures conditions. 2018 aura en ce sens marqué une amélioration, avec l'arrivée de l'hélicoptère Dragon 75-2. C'était là l'un des dossiers que nous avons discuté l'an dernier, je suis heureuse d'en constater le résultat aujourd'hui. Entre le 2 juillet et le 21 novembre, l'hélicoptère est intervenu 255 fois, et notamment sur 196 missions de secours. Il a permis de diminuer d'environ 20 à 30 minutes le délai moyen d'arrivée de la victime en centre hospitalier. Personne n'ignore combien ces quelques minutes en situation d'urgence sont précieuses et vitales. Fruit d'un long travail collectif, le dragon 75-2 prouve aussi qu'une coopération SAMU-SDIS est possible.

L'amélioration de vos moyens passe aussi par le renouveau de vos outils et par l'entrée concrète dans l'ère du numérique. Je pense notamment au déploiement de NexSIS, le futur système national de gestion des opérations des SDIS. Avec lui se profilent des perspectives de gain d'efficacité et d'une meilleure interopérabilité. Le SDIS77 n'est pas tout à fait étranger à ce sujet, puisqu'il fait une nouvelle fois figure de préfigurateur. Ainsi une version expérimentale sera testée ici en 2019, avant le déploiement de la première version prévue dans le courant du dernier trimestre 2020. Comme toujours vous nous démontrez votre envie d'innover pour le bien de tous.

Il est enfin un dernier sujet sur lequel vous vous êtes déjà illustrés et pour lequel nous sommes appelés à collaborer, en nous appuyant sur votre expertise: l'apprentissage des gestes qui sauvent. Dans notre société toujours soumise à la menace terroriste, la mobilisation des sapeurs-pompiers, si impressionnante soit-elle, ne saurait suffire à prémunir pleinement nos concitoyens contre l'ensemble des risques. Je sais que cette année vous avez amplifié votre politique de prévention et d'éducation du citoyen face aux risques. Mais c'est également l'intégralité de la fonction publique qui se doit d'être exemplaire si nous voulons réaliser l'objectif formulé par le Président de la République de 80% de la population formée.

Je sais pouvoir compter sur vous pour atteindre cet objectif, comme je sais toujours pouvoir compter sur vous au quotidien en temps de crise. Je vous en remercie.

Vive la République,  
Vive la France.